

Conférence sur la prohibition des armes bactériologiques : le “paradoxe américain”

>> Alors que les Etats-Unis tentent par tous les moyens de trouver une base légale à une attaque armée contre l'Irak, la prochaine ouverture de la Conférence sur la prohibition des armes bactériologiques rappelle l'attitude ambiguë qu'entretient la première puissance mondiale sur le sujet.

Les démarches américaines ayant eu lieu lors de la conférence l'année passée, ont démontré en effet la répugnance des Etats-Unis à mettre en place un système efficace de vérification des sites soupçonnés de fabriquer des armes de destruction massive sur leur territoire.

Un débat très vif s'est ouvert l'an passé lors de la discussion d'un protocole additionnel à la convention de 1972 interdisant le développement, la production et le stockage d'armes biologiques. Cette convention ratifiée par 143 Etats ne prévoit en effet aucune disposition de vérification auprès des Etats soupçonnés d'être en contravention avec leurs obligations contenues dans la convention. Elaborée dans le contexte de la Guerre froide, il apparaissait alors politiquement inacceptable de permettre des inspections sur des bases militaires nationales. Un protocole prévoyant notamment l'établissement d'un organe international indépendant dont la mission serait l'inspection des sites soupçonnés avait ainsi été négocié et devait être voté lors de la conférence 2001. L'administration Bush s'y était fermement opposée, aux motifs que l'efficacité du protocole ne serait pas démontrée et que celui-ci serait dangereux pour la sécurité nationale américaine, mettant ainsi un terme aux négociations en cours depuis 1995.

Il est vrai que les Etats-Unis aiment à diviser le monde entre Etats responsables et Etats "voyous", y compris sans qu'aucune preuve d'une quelconque

violation ne soit avérée, et considèrent qu'il est inutile de limiter les armements des Etats responsables - contournant ainsi le contrôle des projets militaires américains de développement d'armes bactériologiques en contravention avec la convention¹ -, tandis que les Etats dits irresponsables - dont l'Irak - tenteront forcément de détourner les contrôles. Ainsi, dans une telle optique, aucun contrôle ne pourrait être efficace par la visite d'un organe indépendant sur un site soupçonné. Cette attitude a été nettement confirmée par la réaction des Etats-Unis à l'annonce des autorités

De quelle manière les Américains réagiraient-ils si l'Irak décidait d'un conflit armé aux Etats-Unis au motif que ces derniers ne respecteraient pas leurs obligations internationales ?

irakiennes de l'acceptation de la venue d'inspecteurs sur les sites soupçonnés de fabriquer des armes bactériologiques le 16 septembre dernier. Comment l'Etat irakien peut-il démontrer sa volonté de coopérer si les Etats-Unis considèrent, même après l'invitation des inspecteurs en Irak, que "le programme d'inspections de l'ONU s'est systématiquement butté à la duperie. Le régime irakien a caché des micros dans les chambres d'hôtel et dans les bureaux des inspecteurs afin de savoir quels lieux ils envisageaient de visiter ; ils ont fait des faux documents, détruit des preuves et mis au point des usines mobiles d'armement pour être toujours un pas en avant des inspecteurs"² ?

L'offensive américaine contre le désarmement biologique constitue ainsi un nouvel élément confirmant les nombreuses interrogations de la communauté internationale quant à la légitimité des intentions américaines face à l'Irak. Comment ne pas en douter lorsque les autorités américaines

montraient elles-mêmes, récemment, si peu d'empressement à soutenir la convention de 1972 et qu'elles ont refusé l'inspection de leurs propres sites l'an dernier³ ?

Faut-il de nouveau rappeler aux dirigeants Américains que le droit international et le principe d'égalité souveraine des pays contenu dans la Charte des Nations Unies s'appliquent à tous de manière identique ?

Faut-il également rappeler que les Etats-Unis, membre du Conseil de Sécurité de l'ONU, ont pour obligation de régler leurs "différends internationaux par des moyens pacifiques, de telle manière que la paix et la sécurité internationales ainsi que la justice ne soient pas mises en danger" ?

De quelle manière les Américains réagiraient-ils si l'Irak décidait d'un conflit armé aux Etats-Unis au motif que ces derniers ne respecteraient pas leurs obligations internationales sous la convention de 1972 ?

Nul doute que la communauté internationale n'attendrait pas de crier au scandale avant de débiter les bombardements.

La conférence 2002 sur la prohibition des armes biologiques sera ainsi l'occasion de mesurer la politique de paradoxe tenue par les Etats-Unis. Vont-ils réitérer leurs refus de contrôle, démontrant au reste du monde l'absurdité de leur position ?

Carole Berrih

Notes :

1. Voir articles de J Miller, S Engelberg et W J Broad dans le New York Times du 4 septembre 2001.
2. Discours de G.W. Bush le 7 octobre 2002
3. S. Wright, double langage et guerre bactériologique, dans le Monde Diplomatique, novembre 2001.